

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 Septembre 2015.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultat, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 Septembre 2015, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention que :

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 85,028% de l'actif total au 30 Septembre 2015 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 14,965 % de l'actif total au 30 Septembre 2015. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,075% de l'actif net au 30 Septembre 2015, dépassant ainsi le plafond de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », et la « BTK » représentent respectivement 15,848% et 20,662% de l'actif total, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 26 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN**Arrêté au 30 SEPTEMBRE 2015***(unité : en Dinars)*

ACTIF	Notes	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 374 655,314	2 733 054,480	2 769 978,083
Obligations et valeurs assimilées		21 701 023,098	27 572 810,524	26 412 761,802
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		2 997 003,745	1 438 862,221	1 660 179,880
Disponibilités		1 064 280,189	3 899 545,965	214 879,469
AC3- Créances d'exploitation				
Autres débiteurs		1 851,966	2,711	2,711
TOTAL ACTIF		27 138 814,312	35 644 275,901	31 057 801,945
PASSIF				
PA1 Opérateurs créditeurs	3.5	40 934,559	50 607,547	49 513,056
PA2 Autres créditeurs divers	3.5	8 913,310	11 444,261	14 474,695
TOTAL PASSIF		49 847,869	62 051,808	63 987,751
ACTIF NET		27 088 966,443	35 582 224,093	30 993 814,194
CP1 Capital	3.7	26 303 396,282	34 566 972,412	29 850 345,938
CP2- Sommes distribuables	3.8			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		51,871	226,986	195,799
Sommes distribuables de la période		785 518,290	1 015 024,695	1 143 272,457
ACTIF NET		27 088 966,443	35 582 224,093	30 993 814,194
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 138 814,312	35 644 275,901	31 057 801,945

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} JANVIER 2015 au 30 SEPTEMBRE 2015
(unité : en Dinars)

	Notes	01/07/2015 30/09/2015	01/01/2015 30/09/2015	01/07/2014 30/09/2014	01/01/2014 30/09/2014	01/01/2014 31/12/2014
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2					
Dividendes		0	43 399,62	0	78 783,25	78 783,25
Revenus des obligations et valeurs assimilées		274 458,29	866 159,49	346 377,37	1 078 983,86	1 401 623,91
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	33 438,23	66 922,72	27 903,42	133 897,88	168 550,61
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		307 896,52	976 481,83	374 280,79	1 291 664,98	1 648 957,77
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-39 167,36	-116 975,99	-48 840,80	-156 081,44	-202 935,36
REVENU NET DES PLACEMENTS		268 729,16	859 505,84	325 439,99	1 135 583,54	1 446 022,41
PR3- Autres produits		0	0	0	0	0
CH2- Autres charges	3.6	-11 036,13	-33 010,55	-13 211,59	-44 751,49	-57 533,08
RESULTAT D'EXPLOITATION		257 693,03	826 495,29	312 228,39	1 090 832,06	1 388 489,33
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-38 055,10	-40 977,00	-17 122,96	-75 807,36	-245 216,87
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		219 637,93	785 518,29	295 105,44	1 015 024,70	1 143 272,46
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		38 055,10	40 977,00	17 122,96	75 807,36	245 216,87
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		414,319	19 427,94	21 144,19	-10 455,37	23 475,40
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-0,162	-15 449,48	-0,162	-0,162	0
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		258 107,18	830 473,74	333 372,43	1 080 376,53	1 411 964,73

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1er JANVIER 2015 au 30 SEPTEMBRE 2015
(unité : en Dinars)

	01/07/2015 30/09/2015	01/01/2015 30/09/2015	01/07/2014 30/09/2014	01/01/2014 30/09/2014	01/01/2014 31/12/2014
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	257 693,026	826 495,288	312 228,394	1 090 832,058	1 388 489,326
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	414,319	19 427,940	21 144,194	-10 455,369	23 475,404
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,162	-15 449,484	-0,162	-0,162	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-967 971,225	0,000	-1 379 829,444	-1 379 829,444
AN3- Transactions sur le capital					
Souscriptions					
- Capital	8 924 027,161	20 669 910,191	3 821 364,060	28 517 720,460	37 109 540,925
- Régularisation des sommes non distribuables	727,537	4 558,584	-2 868,475	16 278,529	15 454,789
- Régularisation des sommes distribuables	217 491,192	636 471,979	91 816,292	1 139 835,091	1 416 752,936
Rachats					
- Capital	-10 060 797,089	-24 218 988,199	-4 489 770,180	-38 488 078,155	-51 829 190,175
- Régularisation des sommes non distribuables	-889,670	-6 408,688	3 290,964	-19 488,566	-19 930,680
- Régularisation des sommes distribuables	-255 546,289	-852 894,137	-108 943,633	-1 516 514,485	-1 962 873,023
VARIATION DE L'ACTIF NET	-916 879,975	-3 904 847,751	-351 738,546	-10 649 700,043	-15 238 109,942
AN4- Actif net					
En début de période	28 005 846,418	30 993 814,194	35 933 962,639	46 231 924,136	46 231 924,136
En fin de période	27 088 966,443	27 088 966,443	35 582 224,093	35 582 224,093	30 993 814,194
AN5- Nombre d'actions					
En début de période	272 070	295 990	349 745	442 040	442 040
En fin de période	260 798	260 798	343 113	343 113	295 990
VALEUR LIQUIDATIVE	103,870	103,870	103,704	103,704	104,712
AN6- Taux de rendement annualisé	3,60%	3,86%	3,71%	3,73%	3,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 Septembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 23 075 678,412 dinars contre 30 305 865,004 dinars au 30/09/2014 et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif Net
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	300	300 000,000	443 379,300	1,637
SANADETT SICAV	3 779	407 775,686	406 287,848	1,500
SICAV ENTREPRISE	5 042	517 868,161	524 988,166	1,938
Total	9 121	1 225 643,847	1 374 655,314	5,075

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif Net
BTA 5.5% MARS 2019	410	419 635,000	428 265,960	1,581
BTA 5.5% MARS 2019	590	613 600,000	626 370,084	2,312
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	440 267,647	1,625
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	635 784,891	2,347
Total	2 000	2 105 920,000	2 130 688,582	7,866

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	299 900,000	299 936,000	1,107
AB SUB 2009/B TV	5 000	299 900,000	299 936,000	1,107
AIL 2012-1 TF 6 5ANS	15 000	600 000,000	610 932,000	2,255
AMEN BANK 2006 TV	5 000	100 000,000	103 136,000	0,381
AMEN BANK SUB 2010 TV	20 000	1 333 000,000	1 338 136,000	4,940
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	544 000,000	554 489,600	2,047
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	933 300,000	949 428,000	3,505
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	600 000,000	603 760,000	2,229
ATTIJARI LEASING 2011 6 130117	3 000	120 000,000	124 118,400	0,458
BNA SUB 2009	20 000	1 199 600,000	1 224 656,000	4,521
BTE 2009 5.25%	10 000	400 000,000	400 736,000	1,479
BTE 2010 CAT A TV	7 000	350 000,000	350 593,600	1,294
BTE 2011 09022032 6.25	10 000	850 000,000	877 248,000	3,238
BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	2 500	200 000,000	206 298,000	0,762
BTK 2012-1 B TF 6.3 2019 7ANS	35 000	2 500 050,000	2 610 510,000	9,637
CHO 2009 TMM+1	6 000	375 000,000	390 163,200	1,440
CIL2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	400 000,000	415 648,000	1,534
CIL2012/1 400MD 30032017 5ANS	4 000	160 000,000	163 881,600	0,605
HL 2014-1 A TF 7.65	5 000	500 000,000	528 168,000	1,950
HL2010-2 2MD 26112015 5.45	20 000	400 000,000	414 768,000	1,531
HL2012/1 28092017 1MD 6.75 5	10 000	400 000,000	400 176,000	1,477
HL2012/1 6.75 250 MD 28092017	2 500	100 000,000	100 044,000	0,369
HL2013/1 TF	10 000	600 000,000	612 400,000	2,261
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	20 000,000	20 080,800	0,074
MEUBLATEX IND2010 26042017	3 000	120 000,000	122 236,800	0,451
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	666 500,000	681 324,000	2,515
STB SUB 2011A 6.1 270119	5 000	285 710,000	295 146,000	1,090
SUB AMEN BANK 2012	10 000	700 000,000	701 312,000	2,589
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 555 610,000	1 558 525,658	5,753
SUB TL 2013-2 B	4 000	400 000,000	415 859,200	1,535
TL 2011-3 5.85 29012017	10 000	400 000,000	412 568,000	1,523
TL2010-2 1MD 17112015 5..375	10 000	200 000,000	207 496,000	0,766
TL2012-1 A TF 6.5 29052017	10 000	400 000,000	406 720,000	1,501
UIB 2009/1	5 000	299 911,462	302 651,018	1,117
UIB 2011-2 7ANS 5.9 30012019	10 000	571 300,000	589 324,000	2,176
UNIFACTOR 2013 TMM+2	3 300	264 000,000	277 928,640	1,026
Total	346 523	19 147 781,462	19 570 334,516	72,245

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Septembre 2015 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values
Titres des OPCVM		0,000	0,000	0,000
Obligations des sociétés		1 965 680,162	1 965 680,000	-0,162
REMBOURSEMENT. 5000 UIB 2009/1	17/07/2015	33 350,162	33 350,000	-0,162
REMBOURSEMENT. 15000 ATL 2010-1 TF 5.25	09/08/2015	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 15000 ATL 2010-1 TF 5.25	09/08/2015	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 5000 ATL 2010-1 TF 5.25	09/08/2015	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 ATL SUB 2008-1 TF	21/08/2015	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 1000 MEUBLATEX 2008 TR F	28/08/2015	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 AMEN BANK SUB 2010 TV	31/08/2015	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 AMEN BANK SUB 2010 TV	31/08/2015	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 BTE 2009 5.25%	15/09/2015	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 3500 ATTIJARI LEASING 2010-1 150915	15/09/2015	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 7000 BTE 2010 CAT A TV	17/09/2015	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2015	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 22223 SUB AMEN BANK 2012	17/09/2015	222 230,000	222 230,000	0,000
REMBOURSEMENT. 10000 HL2012/1 28092017 1MD 6.75 5	28/09/2015	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 2500 HL2012/1 6.75 250 MD 28092017	28/09/2015	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2015	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT. 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2015	33 350,000	33 350,000	0,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
TOTAL		1 965 680,162	1 965 680,000	-0,162

3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 274 458,289 dinars pour la période du 1er Juillet 2015 au 30 Septembre 2015 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titre	du 01/07/2015 au 30/09/2015	du 01/01/2015 au 30/09/2015	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Dividendes					
- Titres OPCVM	0,000	43 399,623	0,000	78 783,247	78 783,247
Revenus des obligations					
- Intérêts	249 454,229	795 570,471	321 373,366	986 484,139	1 284 120,193
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	25 004,060	70 589,020	25 004,000	92 499,718	117 503,718
TOTAL	274 458,289	909 559,114	346 377,366	1 157 767,104	1 480 407,158

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2015 à 4 061 283,934 dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	1	2 996 671,290	2 997 003,745	11,064
CDP BTK 10J-10/10/2015	1	2 996 671,290	2 997 003,745	11,064
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,000
Billets de trésorerie	0	0,000	0,000	0,000
Total des placements monétaires		2 996 671,290	2 997 003,745	11,064

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 30/09/2015	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	1 057 646,959	3,904
Intérêts courus sur compte bancaire	6 633,230	0,024
Placements à terme	0,000	0,000
Intérêts courus sur placements à terme	0,000	0,000
Total des disponibilités	1 064 280,189	3,929

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant la période du 01/07/2015 au 30/09/2015, s'élèvent à 33 438,234 dinars et se détaillent comme suit:

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2015 au 30/09/2015	du 01/01/2015 au 30/09/2015	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du compte de dépôt	6 662,104	15 337,382	8 567,608	26 507,209	36 066,335
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	23 621,396	19 335,815	93 270,559	110 985,012
Revenus des Certificats de Dépôt	26 776,130	27 963,942	0,000	0,000	7 379,153
Revenus des BTC	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Placements à terme	0,000	0,000	0,000	14 120,110	14 120,110
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	33 438,234	66 922,720	27 903,423	133 897,878	168 550,610

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2015 à 49 847,869 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Opérateurs Crédeurs	40 934,559	50 607,547	49 513,056
Gestionnaire	38 274,975	47 948,414	45 961,534
Dépositaire	2 659,584	2 659,133	3 551,522
Autres Crédeurs Divers	8 913,310	11 444,261	14 474,695
Commissaire aux comptes	4 665,324	6 766,858	9 083,970
Etat Impôts et Taxes	199,608	233,582	228,985
Conseil du Marché Financier	2 274,096	2 893,918	2 723,853
Publications diverses	468,860	1 438,148	2 326,132
Compte de régularisation (dividende à payer)	1 305,422	111,755	111,755
TOTAL	49 847,869	62 051,808	63 987,751

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/07/2015 au 30/09/2015	du 01/01/2015 au 30/09/2015	du 01/07/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 30/09/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Charges de gestion des placements	39 167,364	116 975,993	48 840,802	156 081,439	202 935,362
Commission de gestion	38 274,975	114 327,931	47 948,414	153 433,374	199 394,908
Commission de dépôt	892,389	2648,062	892,388	2 648,065	3 540,454
Autres Charges	11 036,133	33 010,553	13 211,593	44 751,485	57 533,080
Honoraires du commissaire aux comptes	2 258,416	6 781,354	2 317,112	6 875,778	9 192,890
Redevances CMF sur les OPCVM	7 207,973	21 530,303	9 029,663	28 894,686	37 550,206
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	615,840	1 997,794	745,234	2 627,283	3 543,401
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	887,984	2 634,996	1 139,584	6 249,402	7 137,386
Frais Bancaires	65,920	66,106	-20,000	39,480	44,341
Autres Charges	0,000	0,000	0,000	64,856	64,856
TOTAL	50 203,497	149 986,546	62 052,395	200 832,924	260 468,442

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2015	
Montant	27 439 914,186
Nombre de titres	272 070
Nombre d'actionnaires	562
Souscriptions réalisées	
	8 924 754,698
Montant	8 924 027,161
Régularisation des sommes non distribuables	727,537
Nombre de titres émis	88 489
Nombre d'actionnaires nouveaux	88
Rachats effectués	
	-10 061 686,759
Montant	-10 060 797,089
Régularisation des sommes non distribuables	-889,670
Nombre de titres rachetés	-99 761
Nombre d'actionnaires sortants	-30
Capital au 30/09/2015	
	26 303 396,282
Montant	26 303 144,258
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-0,162
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	414,319
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-162,133
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	260 798
Nombre d'actionnaires	620

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions.

	Du 01/01/2015 au 30/09/2015	Du 01/01/2014 au 30/09/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Résultats distribuables de la période	826 495,288	1 090 832,058	1 388 489,326
Régularisations de la période	-40 976,998	-75 807,363	-245 216,869
Sommes distribuables de la période	785 518,290	1 015 024,695	1 143 272,457
Sommes distribuables des exercices antérieurs	51,871	226,986	195,799
Sommes distribuables	785 570,161	1 015 251,681	1 143 468,256

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire :

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 3^{ème} trimestre 2015 sont de 2 258,416 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM :

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à $\frac{1}{365}$ de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.